



ÉCOLE DES PARENTS  
ET DES ÉDUCATEURS

FÉDÉRATION NATIONALE



# Rapport d'activités 2016

À DÉCOUVRIR  
SUR LE SITE DE LA FNEPE :  
[WWW.ECOLEDESPARENTS.ORG](http://WWW.ECOLEDESPARENTS.ORG)

# ESTIMO



Un kit pédagogique à destination des professionnels de l'enfance.

*Prendre conscience de nos aptitudes sensorielles, analyser nos usages, apprécier ce que nos environnements nous apportent pour bien grandir, tels sont les défis proposés aux enfants dans le kit pédagogique « Estimo »*



Pour des groupes d'enfants  
de 32 participants maximum

Accessible de 7 ans à 10 ans

Les activités indépendantes  
les unes des autres



Comprendre comment les 5 sens nous accompagnent dans notre perception du monde

Qualifier les 5 sens comme moyen d'appréhension, de jugement et/ou de reconnaissance de nos environnements et de nous-mêmes

Connaître nos aptitudes sensorielles et ce qu'elles nous révèlent sur notre capacité à communiquer avec le monde

Apprécier comment les 5 sens aident à gagner en confiance en soi pour découvrir le monde et sa diversité

Déterminer des défis personnels et collectifs pour aller à la découverte du monde

Développer l'envie de jouer avec les sens pour mieux découvrir le monde et soi-même.

Un jeu proposé par l'association Les petits citoyens, la Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs, la Croix-Rouge française et la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Pour tout renseignement :

FNEPE – 180 bis rue de Grenelle – 75007 Paris • Tél. +33(0)1 47 53 62 70 • Fax +33(0)1 47 53 62 84

Mail [contact@ecoledesparents.org](mailto:contact@ecoledesparents.org) • Site internet [www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org)



LA VUE

L'ODORAT



LE GOÛT

LE TOUCHER



L'OUIE

# SOM-MAIRE

01  
PRÉSENTATION

page 5

02  
RÉSEAU

page 13

03  
REVUE

page 25

04  
ACTUALITÉS  
2016

page 31

05  
THÉMA-  
TIQUES  
2016

page 37

## AVANT-PROPOS

❖ 2016 a été pour la FNEPE une année intense en réflexions prospectives avec le vote, en assemblée générale, d'un **projet stratégique pour 5 ans** dont l'ambition affichée est d'élargir le réseau des Epe et de perfectionner nos outils de communication pour jouir d'une meilleure visibilité.

❖ Elle fut également l'année de mise en œuvre du **partenariat avec les éditions érès**, qui s'est traduit par une évolution de la maquette et de la formule de la revue *L'école des parents*. Passée à quatre numéros trimestriels dans un format plus pratique et plus élégant, elle est accompagnée, deux fois par an, d'un supplément sous forme de livre, sur un thème en lien avec une problématique parentale.

❖ La FNEPE et le réseau des EPE sont, par ailleurs, de plus en plus mobilisés dans le champ de **la prévention de la radicalisation**. Outre les initiatives locales, toujours plus nombreuses, portées par les EPE, ces actions ont été confortées au niveau national par un colloque qui s'est tenu en mars à Toulouse sur le thème : « Adolescents en quête de sens. Parents et professionnels face aux engagements radicaux ». **La signature d'une convention-cadre** avec le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Intérieur confère également aux EPE un rôle majeur dans ce domaine.

❖ En 2016, la FNEPE a consolidé les partenariats initiés les années précédentes, notamment avec **la Fondation d'entreprise OCIRP**, par le biais d'une campagne de sensibilisation des personnels éducatifs à l'accompagnement du deuil des enfants. Elle a également engagé de nouveaux projets avec **la Fondation Vinci Autoroutes pour une conduite responsable** qui lui a permis d'aborder la thématique inédite de la parentalité au volant.

❖ Pour finir, nous sommes fiers de compter **2 nouvelles EPE dans notre réseau** : une dans la Manche et une dans le Cher, ainsi que de nombreux projets d'agrément à venir.

# 01

## • Présentation •

# LA FNEPE

## ACTEUR RECONNU DU DOMAINE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FAMILLE

Association loi 1901, la FNEPE est reconnue d'utilité publique et agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public. Par les Écoles des parents et des éducateurs qu'elle fédère, elle est une association de services aux familles et aux éducateurs. Par son action de terrain, elle est un observateur des transformations sociales affectant la vie familiale et les demandes du public.

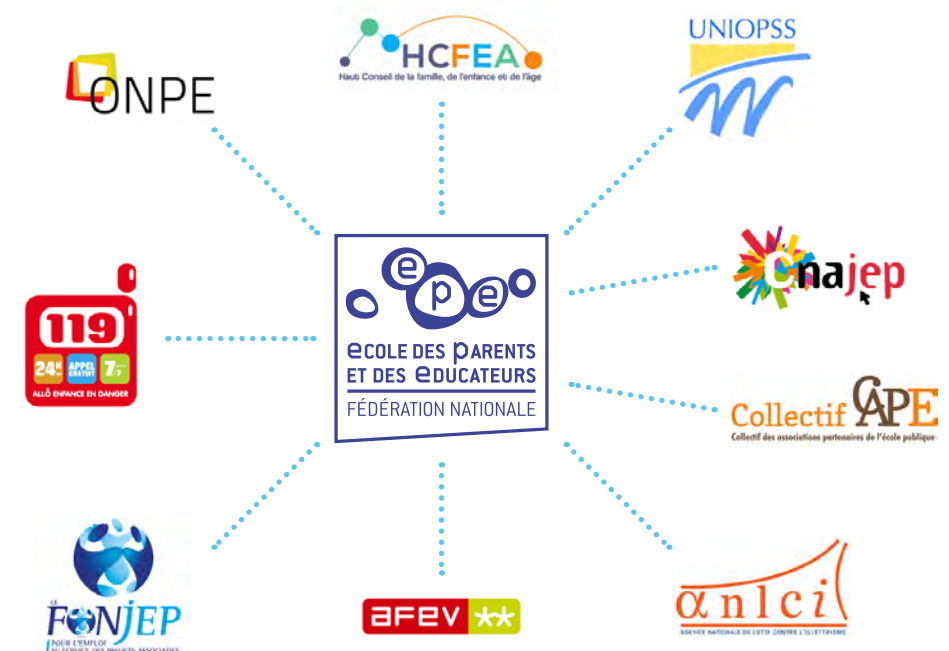


## L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

En tant que tête de réseau la FNEPE mène un travail important de représentation dans les instances nationales.

### La FNEPE est membre :

- du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (**HCFEA**)
- du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (**CNAJEP**)
- du Collectif des associations partenaires de l'école publique (**CAPE**)
- du Comité consultatif de l'Agence nationale de Lutte contre l'illettrisme (**ANLCI**)
- du Comité de pilotage pour l'organisation de la Journée nationale du refus de l'échec scolaire portée par l'**AFEV**
- du Conseil d'administration du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (**FONJEP**) et du GIP Enfance en danger qui gère deux entités : le Service d'accueil national téléphonique de l'enfance en danger (**SNATED**) et l'Observatoire national de la protection de l'enfance (**ONPE**)
- La FNEPE participe aux instances nationales du Conseil conjugal et familial (**CCF**) et de la Médiation familiale (**MF**)



## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique est une instance de réflexion sur la famille et la parentalité, un observatoire de l'évolution des savoirs ainsi qu'une force de propositions donnant un avis sur les orientations et le développement des actions de la FNEPE et de son réseau, sur la ligne éditoriale de la revue *L'école des parents* et sur les thématiques des colloques organisés par la FNEPE.

### LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2016

#### **Thierry Baubet,**

Président du Conseil scientifique, professeur de pédopsychiatrie, chef de clinique assistant, rédacteur en chef de la revue *L'Autre*, hôpital Avicenne, université Paris 13

#### **Geneviève André Trévennec,**

Pédiatre, ancienne directrice de la Mission Adoption Médecins du monde

#### **Michel Botbol,**

Professeur de pédopsychiatrie, université de Brest

#### **Nouredine Boubaker,**

Ancien directeur national du Fonds d'action sociale puis de l'Acisé, ancien directeur régional adjoint en charge de la politique de la ville en Languedoc-Roussillon

#### **Jean Chambry,**

pédopsychiatre, responsable du Centre interhospitalier d'accueil permanent pour adolescents à l'EPS Maison Blanche

#### **Marie Choquet,**

Épidémiologiste

#### **Sylvie Companyo,**

Psychologue, directrice de l'Epe de Haute-Garonne

#### **Jacqueline Costa-Lascoux,**

Juriste, psychosociologue et psychoclinicienne, Directrice de recherche honoraire au CNRS, associée au CEVIPOF (Centre de recherches de Sciences-Po, Paris)

#### **Brigitte Courrée,**

Philosophe, formatrice, conseillère en formation, spécialiste des familles d'accueil, du placement familial, académie de Poitiers

#### **Geneviève Delaisi de Parseval,**

Anthropologue, psychanalyste

#### **Thierry Goguel d'Allondans,**

Éducateur spécialisé, anthropologue, chercheur associé à l'université Marc-Bloch à Strasbourg, formateur en travail social à l'Ifccad à Schiltigheim

#### **Dominique Magois,**

Puéricultrice, coordinatrice petite enfance du 12<sup>e</sup> arrondissement, secteur ouest, Paris

#### **Daniel Marcelli,**

professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université de Poitiers

#### **Marjorie Micor,**

Docteure en sociologie, directrice de l'Epe de Moselle

#### **Mauricio Novello,**

Pédopsychiatre, médecin référent du service de psychiatrie infanto-juvénile de l'association hospitalière Sainte-Marie (Le Puy-en-Velay)

#### **Philippe Pédrot,**

Juriste, professeur des universités

#### **Lyne Pillet,**

Directrice des politiques éducatives et de l'audit, PJJ Rhône-Alpes

#### **Blandine Sagot,**

Psychologue, directrice de l'Epe de l'Hérault

#### **Régine Scelles,**

psychologue et professeur de psychopathologie à l'université Paris Ouest, laboratoire ClipsyD

#### **Gérard Schmit,**

Professeur de pédopsychiatrie, directeur du laboratoire de psychologie appliquée (LPA), université de Reims

#### **Catherine Sellenet,**

Professeur en sciences de l'éducation, membre du Centre de recherche éducation-culture (Crec), psychologue, sociologue, chercheur au centre de recherche éducation et formation (Cref), université Paris 10 - Nanterre), université de Nantes

#### **Karine Stebler,**

Sociologue, directrice honoraire des affaires sanitaires et sociales

#### **Pierre-Henri Tavoillot,**

Philosophe, professeur de philosophie, Paris-La Sorbonne

#### **Philippe Têdo,**

Pédopsychiatre, pôle aquitain de l'adolescent, CHU Bordeaux

#### **Serge Tisseron,**

Psychiatre, psychanalyste, directeur de recherche à l'université Paris 7 - Denis-Diderot

## LA FNEPE

### UNE GOUVERNANCE SOLIDE POUR CONDUIRE SES MISSIONS

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de vingt-trois membres : seize représentants d'Epe ou de services labellisés et sept membres actifs à titre individuel ou membre d'honneur. Au cours de l'année 2016, le conseil d'administration de la FNEPE s'est réuni trois fois afin d'assurer l'administration générale de l'association.

### LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2016

#### MEMBRES INDIVIDUELS / MEMBRES D'HONNEUR

Vincent de Vathaire | Catherine Leblanc |  
Caroline Eliacheff | Bruno Jarry |  
Daniel Marcelli | Noëlle Mariller |  
Françoise Lesieur-Kendirgi

#### MEMBRES EPE / ACTIONS LABELLISÉES

Epe des Alpes-Maritimes  
Centre familial Charles Vincent | Suzanne Avon  
Epe de Haute-Corse | Dominique Rossi  
Epe de Haute-Garonne | Martine Julien-Sicre  
Epe de Haute-Garonne | Françoise Trouvat  
Epe de l'Hérault | Jeanine Décup  
Epe de la Loire | Habib Abdennebi  
Epe de la Loire | Mireille Boyer  
Epe de Loire-Atlantique | Jacqueline Lautrey  
Epe du Maine-et-Loire | Agnès de Kervénoaël  
Epe de Moselle | Raphaël Belluco  
Epe de Moselle | Anne-Marie Paquereau  
Epe de Haute-Savoie | Martine Ferrandez  
Epe de Seine-Maritime | Dominique  
Vandenbussche  
Epe de Seine-et-Marne sud | Sophie Bruguère  
Epe du Var | Yannick Liban  
AMDOR - Action labellisée Epe | Frantz Rémy

### LES MEMBRES DU BUREAU

**Daniel Marcelli** : Président

**Noëlle Mariller** : Vice-Présidente

**Jacqueline Lautrey** : Trésorière

**Yannick Liban** : Secrétaire

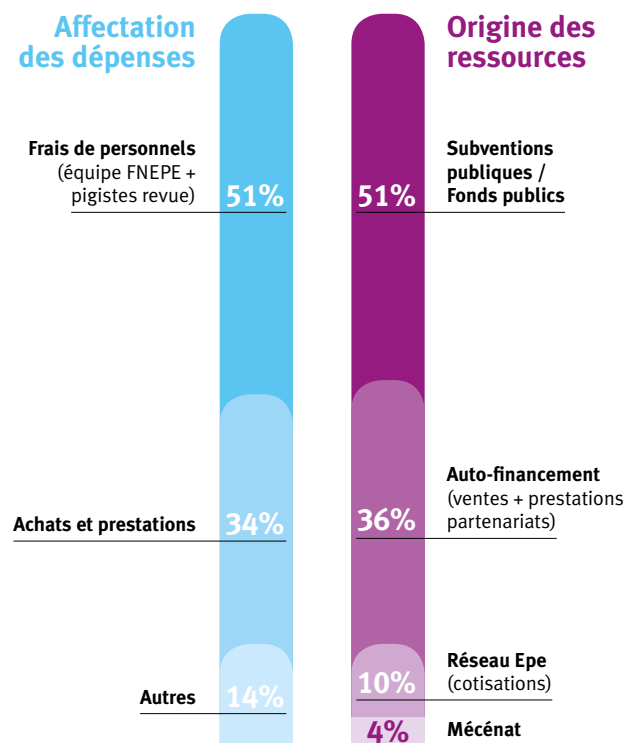
**Vincent de Vathaire** : Membre

**Bruno Jarry** : Membre

**Martine Ferrandez** : Membre

**Raphaël Belluco** : Membre

## RESSOURCES ET DÉPENSES 2016 :



### ILS NOUS SOUTIENNENT :

- Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (MVJS) ;
- Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) ;
- Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ;
- Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) ;
- Secrétariat général du Comité interministériel de la prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR) ;
- Française des Jeux (FDJ).

## LA FNEPE

### UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU RÉSEAU EPE

**Alexandra Christides** : Directrice

**Anne Lanchon** : Rédactrice en chef de la revue *L'école des parents*

**Bénédicte Luret** : Chargée de mission

**Noémie Offret** : Coordinatrice réseau

**Carole Gautier** : Comptable

**Elodie Maquet** : Secrétaire

## UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE AMBITIEUSE

La FNEPE a engagé une réflexion prospective afin de définir son nouveau projet stratégique pour la période 2016-2020.

Cette démarche d'anticipation, renouvelée tous les 5 ans permet à la FNEPE d'avoir un cap précis pour établir son planning d'objectifs opérationnels. Le postulat de ce projet stratégique : faire en sorte que le réseau des EPE ne soit pas prisonnier des seules opportunités financières et s'autorise un mode de réflexion et d'action qui le repositionne comme la référence en matière de soutien à la parentalité.

Ce texte fondateur est composé de quatre axes majeurs :

- la vie du réseau
- la charte comme socle d'action
- la stratégie de communication
- le développement du réseau

Les deux premiers points soulignent

la volonté de faire vivre le réseau, en renforçant notamment notre parole dans les instances nationales, en affirmant les valeurs de notre charte et en les déclinant dans nos actions.

Les deux autres axes constituent les chantiers prioritaires de ces 5 prochaines années : élaborer une stratégie de communication performante et développer la couverture géographique du réseau EPE.

LE PROJET STRATÉGIQUE a été élaboré par le bureau, approuvé au conseil d'administration du 3 juin 2016 et voté à l'assemblée générale le 4 juin 2016.

Un comité de pilotage a été constitué pour élaborer et mettre en œuvre le schéma directeur de communication de la FNEPE.

La commission de suivi de la charte a été mandatée par le conseil d'administration de la FNEPE pour faire des propositions sur le développement du réseau. Elle s'est réunie à deux reprises lors de séminaires en mai et décembre 2016 et poursuit ses travaux sur 2017.



Dans le même temps, l'équipe salariée de la FNEPE a bénéficié d'un accompagnement au service de ses ressources humaines grâce à un dispositif proposé par Uniformation : le zoom RH.

Ce diagnostic a permis d'amorcer :

- la traduction opérationnelle du projet stratégique en plan d'actions
- la modélisation d'une organisation salariale cible pour mettre en œuvre le plan d'actions

---

*« Le droit à la parentalité doit s'entendre aussi bien comme le "droit" de tout adulte à y accéder que comme le "droit" de tout enfant d'en bénéficier. Là est le terrain d'action de la Fnepe : l'aide à la parentalité, son soutien, sa défense quelle qu'en soit sa configuration, est sa priorité pour que tout adulte et tout enfant puisse y trouver son légitime épanouissement. »*

Daniel Marcelli, président de la FNEPE

---

# 02

## • Réseau •

# QUE SONT LES EPE ?

Un réseau de 40 associations au service des parents, des jeunes, des familles et des professionnels qui œuvrent dans une démarche de prévention et de coéducation.

## MISSIONS :

**Contribuer à rendre acteurs de leur vie** les parents et les jeunes

**Accompagner** le développement de l'enfant et de l'adolescent

**Favoriser** le dialogue dans le groupe familial

**Accompagner** les moments de crise dans la famille

**Participer** à la formation des professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement

## SERVICES PROPOSÉS :

### POUR LES PARENTS ET LES JEUNES

**Lieux d'accueil :** points accueil écoute jeunes (PAEJ), lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), points écoute pour les parents® (PEP), espaces de rencontre, Cafés des parents®

**Animations collectives :** colloques, conférences, soirées-débats, groupes d'échanges

**Entretiens personnalisés :** consultations pour parents et jeunes, guidance familiale, médiation familiale, conseil conjugal et familial, orientation scolaire, accompagnement psychologique

### POUR LES PROFESSIONNELS

**Formations et actions** sur l'accompagnement à la parentalité

**Formations qualifiantes et diplômantes** aux métiers d'assistant maternel, conseiller conjugal et familial, médiateur familial. Formations thématiques, analyse de la pratique, supervision d'équipe

4 000

adhérents

400

bénévoles

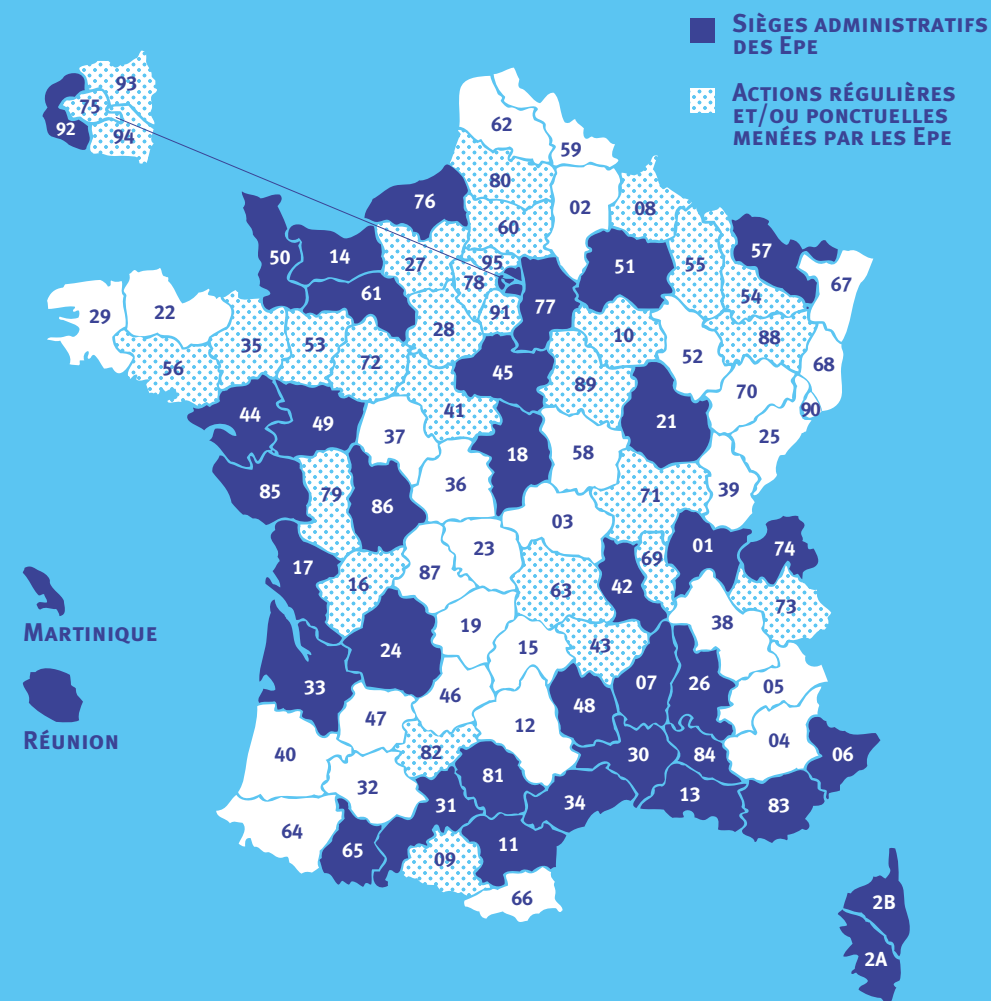
200

Salariés

± 25 000

Bénéficiaires

# CARTE DU RÉSEAU EPE



## LE RÉSEAU EN 2016 :

2 structures ont intégré le réseau Epe :

- EPE Cher (18)
- EPE Manche (50)

11 EPE ont été visitées dans le cadre du mandat de la Commission de suivi de la charte (CSC). Lors de ces rencontres privilégiées avec les bénévoles et professionnels des Epe, les membres de la CSC font le point sur la gouvernance, les finances de l'association, la communication, les relations avec la FNEPE.

## COMMISSION DE SUIVI DE LA CHARTE – TEMPS FORTS 2016 :

Les membres de la CSC ont été mandatés par le conseil d'administration de la FNEPE pour élaborer des propositions stratégiques sur le développement du réseau des EPE. Deux séminaires en mai et décembre 2016 ont permis de dégager des pistes d'actions.



# CAFÉ DES PARENTS®

## DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le café des parents® est un temps de rencontre autour d'un café destiné aux parents soucieux de réfléchir à leur responsabilité éducative. Libre d'accès, ce lieu favorise les échanges, les partages d'expériences et de savoirs entre pairs sur un principe de co-éducation.

## Exemples de thèmes traités :

**Les relations au sein de la fratrie :** Entre rivalité et complicité : quel équilibre trouver ?

**J'élève seul(e) mes enfants :** élever seul(e) son enfant, quelle que soit la raison, subie ou choisie, n'est pas toujours aisé. Comment se positionner, quels écueils éviter, quels avantages et inconvénients tant pour l'enfant que pour son parent ?

**Les addictions et les adolescents :** à quels signes reconnaît-on qu'un adolescent souffre d'addiction ? Comment l'aider ?

**Les écrans :** quelle place accorder aux écrans dans la famille ? Tablettes, TV, consoles, portables : quels enjeux pour la dynamique familiale ?

**L'image de la femme :** conjuguer les rôles de femme, mère et citoyenne, la dictature du corps : comment éduquer les filles ?

**L'éducation au sein du couple :** quelles valeurs transmettre aux enfants sur la place de chacun ? ; Comment se mettre d'accord entre parents ?

**Les relations avec l'école :** les inquiétudes face à la rentrée scolaire, le mode de fonctionnement de l'institution scolaire, la difficulté à comprendre les appréciations des professeurs.

## OBJECTIFS :

**Encourager** l'expression des adultes référents éducateurs de l'enfant ;

**Proposer** aux parents un espace d'écoute et de partage convivial et anonyme ;

**Développer** les compétences parentales ;

**Prévenir** les situations de crise et de rupture dans la relation éducative.

## MOYENS :

Le professionnel de l'Epe pose un cadre garant du respect des règles de confidentialité et du déroulement de la rencontre. La discussion s'engage à partir d'une situation concrète rencontrée par les participants. Chacun est invité à élaborer des pistes de réflexion, enrichies par les points de vue de l'autre.

**330 cafés des parents® en 2016**

# CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

## DESCRIPTION DE L'ACTION :

Au sein des Epe, les conseillers conjugaux et familiaux (CCF) accueillent, informent et écoutent les personnes, les couples et les familles rencontrant des difficultés relationnelles, affectives ou sexuelles. Ils conduisent des entretiens individuels ou familiaux, animent des groupes de parole de jeunes, d'adultes, de parents et de professionnels, et effectuent de la prévention en milieu scolaire, associatif ou institutionnel.



## OBJECTIFS :

**Inform**er sur tout sujet ayant trait à la sexualité (contraception, IST...),

**Accompagner** les femmes dans le cadre d'une interruption volontaire de grossesse (IVG),

**Soutenir** les personnes dans la recherche d'une relation conjugale satisfaisante,

**Proposer** un espace d'écoute et de parole où il est possible de « tenir conseil ».

**25 CCF interviennent pour le réseau des Epe**

## MOYENS :

À l'Epe, le conseiller conjugal et familial travaille en lien étroit avec les autres professionnels (médiateurs familiaux, psychologues...), ce qui permet, en cas de besoin, un passage de relais simplifié et rapide d'un service à l'autre. De même, il peut être amené à intervenir lors de Cafés des parents® et à effectuer des entretiens par téléphone sur les lignes de téléphonie sociale du réseau, tel Inter service parents, ou au sein des Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) ou Espace écoute jeunes (EE) développés par le réseau.

Le réseau des Epe est un des organismes de formation agréés par le ministère des Affaires sociales pour délivrer la formation qualifiante au CCF.

# ESPACE ÉCOUTE JEUNES (EEJ) POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

## DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les EEJ et PAEJ du réseau sont des services anonymes et gratuits, assurés par des psychologues ou des conseillers conjugaux et familiaux, à destination des jeunes de 11 à 25 ans. Espaces de prévention généraliste, ils permettent d'aborder des questions personnelles, d'exprimer des préoccupations, d'obtenir des informations, de pouvoir parler et être écouté. Situés au siège de l'Epe ou dans le cadre de permanences déconcentrées en établissements scolaires, maisons du lien social, espaces santé... les EEJ et PAEJ s'inscrivent dans la prévention des conduites à risque et des ruptures familiales au moment de l'adolescence.

## OBJECTIFS :

**Accompagner** le jeune dans sa construction identitaire et sa quête d'autonomie,

**Soutenir** l'estime de soi et développer les compétences psychosociales des jeunes,

**Favoriser** le dialogue dans le groupe familial et restaurer la place et le rôle de chacun.

Les entretiens durent en moyenne entre 30 et 45 minutes. Les jeunes sont libres de reprendre rendez-vous ou non. En moyenne, 60% des jeunes poursuivent après le premier entretien à l'EEJ-PAEJ. Dans 30% des situations, les adolescents sont reçus avec leurs parents, ou accompagnés d'un travailleur social.

## MOYENS :

Les problématiques abordées par les jeunes recouvrent des sphères diverses :

**Questions autour de l'école :** baisse de motivation, absentéisme, désinvestissement scolaire, problèmes de comportement (conseil de discipline et mise à pied), difficultés d'apprentissage, orientation floue...

**Relations familiales :** séparation parentale et ses effets, incompréhensions et violences scolaires, refus des règles de vie, incohérences familiales sur les valeurs éducatives, surinvestissement des parents pour le travail scolaire, décès d'un parent, la rupture avec le père, recomposition familiale.

**Conduites à risque :** consommations de produits psychoactifs (cannabis, alcool), addictions aux jeux vidéo, rencontres « internet », fugue, vol, violences subies ou agies.

**Histoires intimes :** recherche de ses origines, relation amoureuse impossible, séparation amoureuse.

# LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

## DESCRIPTION DE L'ACTION :

Un LAEP est une « maison ouverte », c'est-à-dire un lieu d'accueil et d'échange, destiné aux enfants de moins de 4 ans, accompagnés par leur(s) parent(s), grand(s)-parent(s), assistante maternelle, assistante familiale, ou tout adulte proche et responsable de l'enfant.



## OBJECTIFS :

Venir dans un LAEP permet au tout-petit de :

- Faire l'apprentissage de la vie sociale, avec ses règles et frustrations, ses codes et usages
- Jouer et rencontrer d'autres enfants
- S'autonomiser progressivement et se socialiser
- Vivre des expériences qui lui seront utiles avant d'entrer en crèche ou en maternelle

Et aux adultes qui accompagnent l'enfant de :

- Se rencontrer et de partager un moment convivial
- Echanger leurs impressions ou leurs interrogations
- Découvrir leur enfant sous un nouveau jour, « pas comme à la maison »
- Trouver des éléments de réponse à leurs interrogations et un guidage vers d'autres structures

## MOYENS :

Dans ce lieu de détente et de rencontre, qui n'est ni une crèche, ni une garderie, puisque l'accompagnateur de l'enfant reste présent, les tout-petits découvrent un univers inconnu, observent, écoutent, rencontrent les autres (enfants et adultes), en toute sécurité affective. Les enfants découvrent le lieu à leur rythme, il n'y a pas d'activités dirigées.

Les accueillants garantissent la qualité et la convivialité des conditions d'accueil, ainsi que la confidentialité des informations qui circulent.

« La participation repose sur une démarche volontaire et libre. Les parents décident de leur implication dans les échanges et font vivre le lieu par leur présence. »

**13 200 accueils au sein du réseau Epe**

# MÉDIATION FAMILIALE

## DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les Epe conduisent des médiations familiales sur 11 départements. L'accompagnement dans la séparation, le soutien à la parentalité, l'écoute, la mise en mot des difficultés, sont les notions essentielles abordées par les médiateurs familiaux des Epe lors des entretiens.

## OBJECTIFS :

**Favoriser** le rétablissement de la communication entre les parents,

**Travailler** la coparentalité en conduisant les parents à accepter leur différence pour qu'ils se reconnaissent mutuellement dans leur statut de parent,

**Aider** les parents à exercer conjointement l'autorité parentale,

**Contribuer** à rendre les parents acteurs en soutenant leurs compétences parentales.

## MOYENS :

**Lors des permanences, les professionnels des Epe travaillent selon le processus de médiation familiale suivant :**

1. La rencontre d'information : les personnes viennent seule ou en couple, le médiateur les informe des modalités et des différentes règles à respecter pendant la médiation. Lorsque ce premier entretien est individuel, la médiatrice propose une rencontre à l'autre personne par courrier ou par téléphone.

**Suite à cette information les personnes décident d'engager ou non une médiation familiale**

2. Une médiation s'effectue sur plusieurs étapes et comporte plusieurs entretiens communs. Chaque entretien dure en moyenne 2 heures. Ils ont lieu environ tous les 15 jours. Pendant les entretiens de médiation, le médiateur doit garantir un cadre qui donne aux personnes la possibilité de se rencontrer, de s'exprimer, et de se parler en toute sécurité.

3. Au terme de la médiation un protocole d'accord peut être signé par les deux parents et peut être soumis pour homologation au Juge aux affaires familiales, afin de rendre exécutoire les modalités travaillées pendant la médiation.

**820 médiations réalisées ou en cours au 31 décembre 2016**

## LES EPE RÉALISENT DES :

**- médiations dites spontanées :** les personnes viennent solliciter le médiateur familial afin de réfléchir, évoquer, comprendre, préparer la séparation, trouver d'autres modalités concernant les droits de visite et d'hébergement de leur(s) enfant(s)...

**- médiations dites ordonnées :** le juge enjoint les personnes à s'informer sur la médiation familiale ou ordonne une médiation familiale avec l'accord des personnes.

# ESPACES DE RENCONTRE ENFANTS - PARENTS

## DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les espaces rencontre Epe sont des lieux neutres associatifs où des enfants viennent rencontrer le parent chez lequel ils ne résident plus. D'autres membres : grands-parents, parents, frères, sœurs, titulaires d'un droit de visite peuvent y être aussi accueillis. Ces lieux sont préconisés dans toute situation où la relation enfant-parent se révèle difficile en raison d'un droit de visite interrompu ou trop conflictuel.

## OBJECTIFS :

**Offrir un cadre garant de la protection de l'enfance** et favorisant la reprise de contact avec le parent « absent » dans des conditions rassurantes,

**Renforcer les ressources de l'enfant** qui pourrait être pris à ses dépens dans un conflit de loyauté et consolider son identité.

*« Il s'agit d'un lieu provisoire, un lieu de transition où se prépare l'avenir afin que des relations changent, évoluent, dans l'idée que des rencontres sans intermédiaire soient, un jour, possibles. »*



## MOYENS :

Les Juges aux affaires familiales peuvent être prescripteurs au travers d'une ordonnance ou d'un jugement concernant des situations de divorce, séparation conjugale ou familiale où le lien enfant-parent doit être préservé ou repris. Les espaces rencontre Epe peuvent aussi faire l'objet d'une saisine directe des familles.

# ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

## DESCRIPTION DE L'ACTION :

L'analyse de la pratique est un temps de prise de distance afin de se repérer dans la complexité des situations professionnelles rencontrées, de mieux identifier les places et positionnements de chacun. Elle s'adresse à des bénévoles ou des professionnels des secteurs social, éducatif ou sanitaire, vis-à-vis des publics qui leur sont confiés.

## OBJECTIFS :

**Permettre le partage et/ou le questionnement** des pratiques par les professionnels en vue de renforcer la cohérence des interventions.

**Analyser et gérer les émotions ressenties** dans un espace intermédiaire, protégé, qui aménage du vide et permet de la pensée créatrice :

- vis-à-vis du public et de sa famille,
- vis-à-vis de l'équipe,
- vis-à-vis de l'institution.

**Profiter de l'expérience et des ressources** des uns et des autres.

## MOYENS :

L'analyse de la pratique vise à permettre à chaque membre d'une équipe d'exprimer son ressenti vis-à-vis d'une situation professionnelle vécue par les participants, afin d'éviter au maximum la projection et l'identification personnelle. L'analyse des pratiques a pour but d'interroger sur les réponses adaptées aux situations données et non de « donner » des solutions.

Des structures et institutions diverses font appel au savoir-faire des Epe pour des analyses de la pratique :



# FORMATION DES ASSISTANTS MATERNELS

## DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les Epe assurent la formation à la fonction d'assistant maternel dans le cadre défini par la loi du 27 juin 2005 précisant que les assistants maternels doivent, après obtention de leur agrément, suivre une formation obligatoire de 120 heures, dont 60 avant l'accueil effectif d'un enfant.

## OBJECTIFS :

**Identifier** les besoins des enfants,

**Installer et sécuriser** des espaces de vie pour les enfants,

**Assurer** les soins d'hygiène corporelle et le confort des enfants,

**Contribuer** au développement et à la socialisation des enfants,

**Organiser** des activités,

**Établir** des relations professionnelles.

## MOYENS :

Les professionnels des Epe forment aux deux modules obligatoires de 60 heures. Des intervenants extérieurs appuient les formateurs Epe : médecin (les maladies infectieuses), diététicienne (alimentation et préparation au CAP), éducatrice de jeunes enfants (l'éveil et le jeu), puéricultrice (accidents domestiques et préparation à l'épreuve du CAP).

Les thématiques suivantes sont abordées pendant les 10 jours de formations :

- la socialisation et autonomisation de l'enfant,
- les signes précurseurs de mal-être,
- l'agressivité de l'enfant,
- l'autorité : savoir poser des limites,
- la prise de conscience des difficultés vécues dans la pratique,
- travailler en MAM et micro-crèche,
- le handicap et la prise en charge chez l'assistante.



« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

Françoise Dolto

# 03

## • Revue •

# L'ÉCOLE DES PARENTS

L'école des parents est, depuis sa création en 1949, une revue de référence dans le champ de la parentalité, de l'éducation et de la coéducation au sens large. Elle s'adresse à un public de professionnels de l'action sociale, de l'enfance et de la petite enfance, du soin, de l'école, de l'animation, mais aussi à des particuliers, par l'intermédiaire des bibliothèques et des médiathèques notamment.

Dans chaque numéro, *L'école des parents* se penche sur un grand thème de société en lien avec la sphère familiale, à travers des enquêtes, des interviews, des reportages, des contributions d'experts reconnus (pédopsychiatres, sociologues, psychologues, anthropologues...) et des acteurs de terrain concernés. Ces dossiers sont complétés par des chroniques régulières sur l'école, la santé et le droit de la famille, par des reportages sur des initiatives professionnelles originales, une enquête sur la recherche scientifique, des critiques de livres enfants et adultes et par le portrait d'une personnalité originale et engagée.

L'école des parents veille à respecter la diversité des approches psychologiques, sociologiques et philosophiques, sans se limiter à un seul point de vue. Elle suit les grands enjeux de l'actualité au sein de l'Éducation nationale, de la famille et du social.

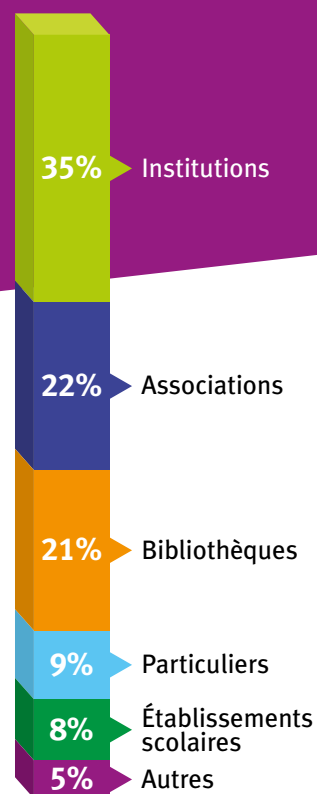
L'école des parents est très présente dans les bibliothèques, les médiathèques et les centres de formation, tels que les Instituts régionaux de travail social (IRTS), où chaque exemplaire est lu par 5,3 personnes en moyenne.

La rédaction est constituée d'une rédactrice en chef à temps plein, d'une secrétaire de rédaction à temps partiel et d'un maquettiste indépendant. Elle fait appel à des pigistes extérieurs, des experts et des illustrateurs.

La gestion des abonnements est traitée en interne. De nombreuses relances, ainsi qu'une diffusion de la revue lors de congrès importants (FNAREN, ARIP, SFSA), ont permis de limiter la baisse du nombre d'abonnés, dans une période difficile pour la presse.

## 25 000 lecteurs

Les abonnés :



## QUATRE NUMÉROS ET DEUX LIVRES SUPPLÉMENTS ONT ÉTÉ PUBLIÉS EN 2016 :



**n°618 :**  
**Désirs d'enfant**  
 - Point de vue de Marc Bessin et Hervé Levilain, sociologues : *Parents sur le tard*  
 - Enquête : *Adolescente et mère*  
 - Point de vue : *Le non-désir d'enfant, un choix qui dérange*  
 - Analyse de Geneviève Delaisi de Parseval : *L'infertilité sur le divan. Cet enfant qui ne vient pas*



**n°619 :**  
**Regard social sur l'autisme**  
 - Regards croisés entre Catherine Vanier et Bruno Falissard : *Un diagnostic délicat*  
 - Enquête : *Méthodes éducatives - Succès et limites*  
 - Point de vue de Marie Dominique Amy, psychologue : *Prise en charge - Faire cesser les clivages*



**n°620 :**  
**Le pouvoir des images**  
 - Point de vue d'Elsa Godard, philosophe : *Réseaux sociaux - Éphémères images*  
 - Regards croisés entre Justine Atlan et Alain Héril : *L'impact des images pornographiques et violentes sur les enfants*  
 - Enquête : *Éducation aux images - Quand l'école se mobilise*



**n°621 :**  
**Prévenir le décrochage scolaire**  
 - Point de vue de Nicole Catheline, pédopsychiatre : *Lettre ouverte à l'Éducation nationale*  
 - Regards croisés entre Monique Aquilina et Brigitte Compain : *Relations parents-école - Agir ensemble contre le décrochage*  
 - Enquête : *Initiatives pédagogiques - Des leviers qui fonctionnent*



Supplément **n°619 :**  
**Adolescents en quête de sens. Parents et professionnels face aux engagements radicaux.**  
 Actes du colloque organisé par la FNEPE et l'EPE de Haute-Garonne, le 11 mars 2016, enrichi de contributions de spécialistes de l'adolescence (pédopsychiatres, sociologues, etc.)



Supplément **n°621 :**  
**Les nouveaux objets transitionnels**  
 - Psychiatres, psychologues, sociologues, philosophes revisitent le concept de Winnicott à l'ère de la marchandisation et des nouvelles technologies

# PARTENARIAT ÉRÈS

En janvier 2016, la Fnepe s'est associée aux éditions érès pour coéditer la revue *L'école des parents*.

Cet éditeur majeur dans le champ des sciences humaines publie déjà de multiples revues professionnelles dans les domaines de l'enfance et de la parentalité (*enfances & PSY*, *la Revue de l'enfance et de l'adolescence*, *Spirale*, etc.), du travail social, de la psychanalyse, de la santé mentale et de la société, et de nombreuses collections de livres (« 1001 BB », « Enfance et parentalité », « Singulier/Pluriel », etc.)

Ce partenariat offre à la revue une meilleure visibilité (présence sur le site d'érès, dans des colloques, en librairies, service de presse...) et permet d'étendre sa diffusion papier ou numérique, **via le site de Cairn**.

Tous les dossiers de *L'école des parents* sont en effet en ligne, ainsi qu'une sélection des meilleurs articles de la revue parus depuis 2000 ([www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents.htm](http://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents.htm)).

La Fnepe élabore le contenu éditorial de la revue, érès en assure l'impression, la distribution et la commercialisation.

*L'école des parents* est devenue trimestrielle. Deux fois par an, elle est accompagnée d'un livre-supplément sur un thème en lien avec une problématique parentale. Elle a réduit son format pour des raisons pratiques, augmenté sa pagination (90 pages, au lieu de 60), et fait évoluer son contenu : introduction d'une rubrique cinéma (Serge Tisseron), d'une rubrique sur les relations parents-école (Philippe Meirieu), d'un billet d'humeur (Caroline Eliacheff), d'une page outils... Elle reste néanmoins centrée sur un dossier thématique.

Ce partenariat a permis de créer une collection « *L'école des parents* » chez érès, sous la direction de Daniel Marcelli, président de la Fnepe.

Les deux premiers titres,

***Adolescents en quête de sens. Parents et professionnels face aux engagements radicaux***

et

***Les nouveaux objets transitionnels. Du doudou de Winnicott à l'iPhone de Steve Jobs***

reprennent l'intégralité des suppléments parus avec la revue, avec une couverture différente.

Cette collection permet à la FNEPE d'être présente en librairie et, à terme, de publier d'autres livres, en lien avec la parentalité.



## 4 numéros

## + 2 livres-suppléments



# = 49€/an

### BULLETIN D'ABONNEMENT

**Oui** Je m'abonne par courrier en renvoyant ce coupon à L'école des parents - 180 bis, rue de Grenelle - 75007 Paris. Je joins mon règlement par :

- Chèque à l'ordre de la Fnepe
- Mandat ou virement administratif

- 1 an (4 numéros + 2 suppléments) au prix de 49 € (Europe et Dom-Tom : 55 € - Autres pays : 58 €)
- 2 ans (8 numéros + 4 suppléments) au prix de 92 € (Europe et Dom-Tom : 104 € - Autres pays : 110 €)

**Oui** Je m'abonne en ligne sur le site [www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org) et je règle par CB ou par paypal (paiement sécurisé)

Mme  M.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP      Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Où avez-vous trouvé ce coupon d'abonnement ?

Colloque  EPE

Autre \_\_\_\_\_

DATE & SIGNATURE :

VENTE AU NUMÉRO :

Pour vous procurer les anciens numéros et consulter les sommaires

[www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org)

# 04

## • Actualités 2016 •

« L'amour parental est une ascèse, il s'agit de donner, de transmettre puis d'accepter que ces dons et transmissions réussis amènent l'enfant, devenu adulte, vers d'autres rives, d'autres rêves et d'autres investissements d'amour. Cet art martial du don qui n'attend rien en retour est méconnu en tant que tel, pourtant, c'en est un. »

Catherine Dolto, pédiatre, haptothérapeute



# LA FNEPE, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES

En amont de l'Assemblée générale de la FNEPE, le 4 juin 2016, Monique Cassol et Maud Ferrant-Bonvel, conseillères techniques à la CNAF, ont présenté aux EPE le bilan à mi-parcours de la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2014-2017 signée entre l'Etat et la CNAF.

Les 5 dispositifs phares des politiques de soutien à la parentalité ainsi que leurs modes de financement au niveau local par les CAF ont été mis à l'honneur :

1 Les Réseaux d'accueil, d'appui et d'accompagnement aux parents (REAAP)

2 Les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)

3 Les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

4 La Médiation familiale (MF)

5 Les Espaces de rencontre (ER)

Les représentantes de la CNAF ont également fait état du **déploiement des schémas départementaux des services aux familles** et présenté **le site de la CAF monenfant.fr**, remanié en 2015 pour mieux répondre aux besoins d'informations des parents et des professionnels, avec plus de 100 ressources en ligne (guides, vidéos, plaquettes d'infos...), et le recensement des actions locales destinées aux parents.

**Un temps d'échanges riche et constructif entre le réseau et la CNAF** a permis aux EPE de faire valoir leurs enjeux au niveau local : constat d'une forte disparité des financements de la part des CAF à l'échelle des territoires, structuration des REAAP départementaux, avenir du Conseil conjugal et familial...

**L'objectif de la Cnaf est de construire une politique partagée de la petite enfance et du soutien à la parentalité, qui valorise les enjeux éducatifs et les compétences parentales.**

Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, nous a ensuite fait l'honneur d'ouvrir l'Assemblée générale statutaire de la FNEPE.



Elle a présenté les priorités de son ministère, qu'elle entend mener dans **une démarche de décroisement et de partenariat**, comme pour la concertation destinée à élaborer la feuille de route 2015-2017 pour la protection de l'enfance, concrétisée par la loi du 14 mars 2016.

La ministre a rappelé également la mission confiée à Sylviane Giampino sur **les besoins de l'accueil en petite enfance**. Son rapport invite à faire une large place aux parents, qui *« constituent le point d'origine et le port d'attache du petit enfant avant trois ans »*.

Mme Rossignol a également insisté pour que la politique d'accompagnement à la parentalité s'adresse à tous les parents, et en amont des situations de vulnérabilité, **en particulier au moment de la grossesse et de l'arrivée de l'enfant**. Elle a signalé, à ce sujet, la création du livret des parents.

Après avoir remercié les EPE de s'être mobilisées aux côtés de l'État, suite aux événements tragiques de 2015, Mme Rossignol est revenue sur **la lutte contre la radicalisation auprès des familles**.

*« L'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte, périodes charnières où la vulnérabilité est plus grande et où le besoin de repères est plus fort sont des moments privilégiés mis à profit par les recruteurs. »*

Laurence Rossignol



Le livret des parents a été réalisé par le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, en partenariat avec la CNAF et la CMSA. Il est envoyé depuis le mois d'avril 2016 aux parents qui attendent leur premier enfant.

Le réseau des Écoles des parents et des éducateurs et notamment l'EPE de Seine-et-Marne Sud ont été associés à ce projet en tant que garant d'une information de référence sur le soutien à la fonction parentale.

Les futurs parents le reçoivent entre le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> mois de grossesse et peuvent y trouver des repères clés notamment en matière de :

- prévention pendant la grossesse ;
- développement du bébé ;
- éducation non violente ;
- droits de l'enfant ;
- lieux et sites ressources en matière d'accompagnement à la parentalité (dont le réseau des Écoles des parents et des éducateurs fait partie).

# MOBILISATION POUR LE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

L'année 2016 a été marquée par une accélération de la réforme des Établissements d'informations, de consultation ou de conseil familial (EICCF).

La Direction générale de la cohésion sociale a rencontré d'abord individuellement en début d'année chaque association du collectif CCF (la FNEPE, l'AFCCC, l'ANCCCF, Couples et familles, le Cler et le Planning Familial) puis a réuni toutes les associations à 4 reprises entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 15 novembre pour aboutir à un **projet de décret**, proposant **une réforme des EICCF basée sur 6 caractéristiques** :

- Des intervenants ayant obligatoirement suivi les formations d'« éducation à la vie affective relationnelle ou sexuelle » ou au « conseil conjugal et familial » ;
- Un agrément délivré par le préfet pour une durée de 10 ans ;
- Des missions actualisées et toutes obligatoires ;
- Un financement selon les règles de droit commun et non plus par heure d'activité ;
- Un renforcement de la gouvernance locale et nationale ;
- Une visibilité renforcée par une dénomination d'usage unique et parlante : Espace vie affective, relationnelle et sexuelle.

Les EICCF devraient donc devenir des « **ESPACES VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE** » avec un cadrage des missions obligatoires selon 2 grands axes :

- ❖ informer sur les droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle et éduquer à leur appropriation, ainsi que contribuer au renforcement de l'estime de soi et au respect de l'autre ;
- ❖ accompagner les personnes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle sous toutes ses formes (y compris les missions relatives à la gestion des situations de dérive et d'emprise).

Ces rencontres ont également conduit à des réflexions sur la réforme de la formation de CCF. Dans l'attente de sa finalisation, le collectif CCF et la DGCS ont travaillé sur **UN PROJET D'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL REMANIAN LES FORMATIONS ÉDUCATION À LA VIE ET CCF**, ainsi qu'au dépôt début 2017 d'une nouvelle demande de reconnaissance au registre national de certification professionnelle (RNCP).



# LA FNEPE PARTICIPE AU HAUT CONSEIL DE LA FAMILLE, DE L'ENFANCE ET DE L'ÂGE (HCFEA)



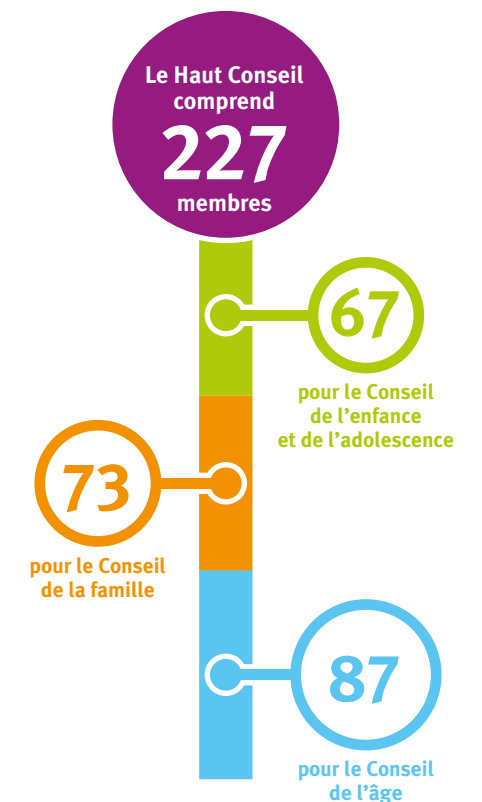
## OBJECTIF DU HCFEA

- ❖ renforcer la continuité et la complémentarité des politiques menées en faveur des familles, de l'enfance et de l'adolescence, des retraités et des personnes âgées.

Le 13 décembre 2016, Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, ainsi que Pascale Boistard, secrétaire d'Etat chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, installaient le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) promulgué quelques semaines auparavant par décret.

La FNEPE siège dans deux des trois formations de cette nouvelle instance qui se substitue au Haut Conseil de la famille (HCF), au Conseil national des retraités et des personnes âgées (CNRPA), au Conseil national pour la bienveillance et les droits des personnes âgées et handicapées (CNBD), au Comité national de soutien à la parentalité (CNSP) et à la Commission provisoire « Enfance et adolescence » de France Stratégie.

Pour la première fois, des enfants et des adolescents seront associés aux travaux du Conseil de l'enfance et de l'adolescence dans le cadre d'un collège spécifique.



**Conseil de la famille** : Noëlle Mariller, vice-présidente de la FNEPE et Bruno Jarry, administrateur en tant que personnes qualifiées nommées par la ministre des Familles.

**Conseil de l'enfance et de l'adolescence** : Régine Scelles, administratrice en tant que représentante de la FNEPE.

---

*« Parce que l'espoir d'un monde meilleur a fait place à la crainte d'un monde pire, parce que la vie privée est devenue plus sacrée que la vie publique, parce que nos sociétés produisent des individus rares et précieux programmés pour une vie longue, un nouvel idéal commence à prendre forme sous nos yeux : le développement durable de la personne. Assurer ce développement "du berceau à la tombe", tel est le grand dessein politique de la seconde modernité, la tâche centrale qu'un État-providence, radicalement repensé, pourra prendre en charge. »*

Pierre-Henri Tavoillot, philosophe,  
président du Collège de philosophie

---

# 05

- **Thématiques 2016** •

## LES EPE AU CŒUR DE LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Le 9 mai 2016, dans le cadre d'un comité interministériel présidé par le Premier ministre, le gouvernement a adopté un nouveau **Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART)** comportant 80 mesures, dont 50 nouvelles. Ce texte marque une étape cruciale dans la mise en œuvre d'une politique publique structurée pour lutter contre le djihadisme.

**La radicalisation relève d'un processus pouvant conduire à l'extrémisme et au terrorisme. L'action préventive est essentielle. Elle a vocation à se situer en amont afin de repérer les situations, d'anticiper et d'éviter les recrutements et les passages à l'acte violent.**

Le **Secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR)** est en charge du volet préventif du plan.

### CADRE DES ACTIONS DE PRÉVENTION

Les actions portées par la FNEPE et son réseau s'inscrivent dans le Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART) et, plus particulièrement, dans les mesures suivantes :

- ...❖ **MESURE 38** : « Augmenter les capacités de prise en charge, parmi les personnes radicalisées, de celles qui connaissent des problématiques de santé mentale » ;
- ...❖ **MESURE 50** : « Structurer des pôles régionaux et départementaux d'opérateurs de prise en charge, grâce à la mobilisation des grands réseaux associatifs » ;
- ...❖ **MESURE 53** : « Renforcer la formation des acteurs en contact avec les publics susceptibles d'être ciblés par les mouvements radicaux ou comprenant des personnes radicalisées ».

Le 24 octobre 2016, dans le cadre de la « Rencontre nationale État – Collectivités territoriales », la FNEPE a signé une convention cadre interministérielle relative à la prévention de la radicalisation avec le ministère de l'Intérieur, le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Cette convention valorise les EPE en tant qu'acteurs majeurs de la prévention de la radicalisation, et à ce titre, permet aux instances locales qui coordonnent et animent la politique de prévention et de lutte contre la radicalisation au niveau territorial, et, en premier lieu, les cellules de suivi pilotées par les préfets de département, d'identifier les EPE comme des partenaires privilégiés dans le montage d'actions.



Signature de la convention cadre par Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et Noëlle Mariller, vice-présidente de la FNEPE.

## JOURNÉES NATIONALES D'ÉCHANGES ET DE FORMATIONS SUR LA RADICALISATION

La FNEPE s'est engagée en 2015 dans le champ de la prévention de la radicalisation suite aux attentats de janvier.

La longue expérience du réseau des EPE en matière de relations parents/enfants, en particulier, sur les questions relatives à l'adolescence l'a amené à travailler sur la prévention de la radicalisation. À ce titre, la FNEPE coordonne au niveau national l'ensemble des actions mises en place par les EPE (participation aux réseaux de prise en charge d'adolescents et jeunes adultes en voie de radicalisation, animation d'équipes mobiles, animation de journées de formation/sensibilisation et de plateformes ressources...) et favorise la participation du réseau aux différentes journées organisées sur ce thème, notamment par les pouvoirs publics.

### EN 2016, LA FNEPE ET SON RÉSEAU ONT NOTAMMENT PARTICIPÉ AUX JOURNÉES SUIVANTES :

18 MARS 2016

- **Formation prévention de la radicalisation** (1<sup>ère</sup> session), organisée par le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et le Secrétariat général du CIPDR

**Colloque international prévention de la radicalisation**, organisé par le Secrétariat général du CIPDR

27 ET 28 AVRIL 2016

17 JUIN 2016

- **Formation prévention de la radicalisation** (2<sup>e</sup> session), organisée par le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et le Secrétariat général du CIPDR

**Rentrée citoyenne nationale :** rencontre des acteurs de proximité qui agissent en direction des jeunes des quartiers populaires, organisée par le ministère de la Ville

17 OCTOBRE 2016

24 OCTOBRE 2016

- **Rencontres nationales État-collectivités territoriales** : tous les territoires mobilisés contre la radicalisation, initiées à la demande du Premier ministre et mises en œuvre par le CIPDR

# ADOLESCENTS EN QUÊTE DE SENS

## PARENTS ET PROFESSIONNELS FACE AUX ENGAGEMENTS RADICAUX

Colloque EPE 11 mars 2016

La question du sens est au cœur de l'adolescence et vient faire rupture avec l'enfance. Les adolescents ont un besoin impérieux de donner un sens à leur vie et recherchent, pour cela, des engagements forts : citoyens, religieux, artistiques...

Les adolescents vulnérables, quelquefois relégués du système scolaire ou sans espoir de réussite sociale, en rupture avec les valeurs familiales ou sans étayage parental, trouvent parfois ce sens dans des engagements radicaux. Comment travailler avec eux cette question de la citoyenneté et du sens, et prévenir les dérives potentielles ? Comment aider leurs parents et les professionnels qui les entourent ?



Face aux situations d'engagements radicaux des jeunes, les EPE sont des observateurs et acteurs privilégiés en matière de prévention et d'accompagnement des familles.

Le vendredi 11 mars 2016, en partenariat avec les éditions érès et l'EPE de Haute-Garonne, la FNEPE a organisé, à Toulouse, un colloque intitulé « Adolescents en quête de sens : parents et professionnels face aux engagements radicaux », qui a rassemblé des chercheurs spécialistes de l'adolescence :

••• Jean-Philippe Raynaud

professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU de Toulouse

••• Philippe-Jean Parquet

professeur de psychiatrie, membre du conseil d'orientation de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes)

••• Isabelle Sommier

politiste, professeure de sociologie politique à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

••• Éric Deschavanne

philosophe, professeur à l'université Paris IV, membre du Conseil d'analyse de la société

••• Philippe Gutton

psychiatre et psychanalyste, professeur à l'université d'Aix-Marseille, fondateur de la revue *Adolescence*

••• Laurent Lardeux

chargé d'études et de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

••• Jean-Éric Douce

philosophe, sociologue, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

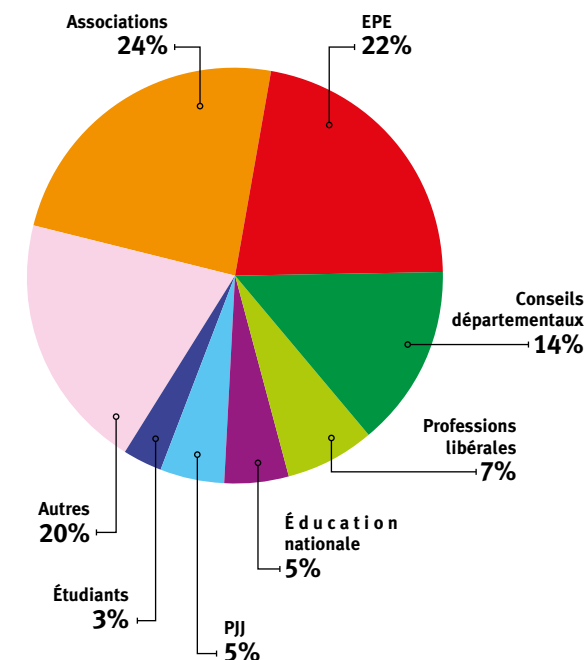
Des professionnels sont également venus présenter leur travail auprès des jeunes et des familles exposées au phénomène de la radicalisation (EPE, gendarmerie, Protection judiciaire de la jeunesse).

## 352 participants au colloque

Ce colloque a permis aux professionnels issus des champs de l'enfance, l'adolescence et l'éducation de penser l'inscription de la radicalisation au cœur de leurs pratiques.

Ils ont pu enrichir leurs connaissances sur les mécanismes et leviers de l'engagement mais aussi sur des notions telles que la radicalité, l'exclusion, l'endoctrinement, la laïcité.

L'accent a également été mis sur la nécessité de « cultiver la pluriprofessionnalité » et de construire de nouveaux partenariats afin de mieux appréhender les situations susceptibles de se présenter, mais aussi d'être force de propositions auprès des pouvoirs publics.



## LES ACTES DU COLLOQUE PUBLIÉS PAR LA FNEPE ET LES ÉDITIONS ÈRÈS

Préfacé par Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, cet ouvrage présente les actes du colloque du 11 mars 2016. Les auteurs analysent les multiples raisons individuelles et sociales qui peuvent inciter un jeune à se tourner vers le radicalisme. Ils repèrent les principales étapes de ce processus afin d'agir de manière préventive.

Cet ouvrage est complété par les contributions de :

- **Nourredine Boubaker**, ancien directeur national du Fonds d'action sociale puis de l'Acse et membre du conseil scientifique de la FNEPE
- **Serge Tisseron**, psychiatre, docteur en psychologie, membre de l'Académie des technologies, chercheur associé à l'Université Paris VII Denis Diderot (CRPMS)
- **Dounia Bouzar**, anthropologue, directrice du cabinet Bouzar expertises et fondatrice du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam



Le protocole « Prévenir l'engagement radical violent, soutenir les familles », rédigé par les membres du bureau de la FNEPE, est également présenté à la fin du livre.

## PARTENARIAT

AVEC L'ASSOCIATION NATIONALE  
DES MAISONS DES ADOLESCENTS



La mise en place, dans certains départements, d'actions innovantes portées conjointement par les EPE et les MDA, a conduit les deux têtes de réseau, la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs (FNEPE) et l'Association nationale des maisons des adolescents (ANMDA) à **rédiger un communiqué de presse commun**, dans le but de réaffirmer le rôle de leurs réseaux auprès des jeunes et des familles en matière de prévention de la radicalisation.

Dans la continuité de cette première collaboration et dans le cadre de leurs missions respectives d'animation de réseaux, la FNEPE et l'ANMDA, en partenariat avec le Secrétariat général du CIPDR ont réalisé **un recensement des actions de prévention de la radicalisation au sein des deux réseaux**, entre septembre et novembre 2016. Cette enquête sur l'implication des EPE et MDA a donné lieu à l'écriture d'un rapport intitulé « État des lieux des actions de prévention de la radicalisation ».

*« Nous faisons un repérage en amont des personnes ressources pour chaque dossier et construisons une alliance de travail comprenant la confiance, la bienveillance et la confidentialité, afin d'effectuer une prise en charge optimale. »*

Directrice de l'EPE du Calvados

**En 2016, 15 familles, 38 jeunes dont 23 mineurs ont été suivis par les EPE pour radicalisation.**

Ce recensement a notamment permis d'identifier certaines pratiques professionnelles qui représentent de réels leviers d'action en matière d'accompagnement des jeunes et des familles :

- ❖ Construire des alliances professionnelles
- ❖ Mettre en place des parcours individualisés
- ❖ Former les professionnels
- ❖ Soutenir les liens existants
- ❖ Préserver un accueil généraliste

Parmi les leviers importants, le PART (cf. page 38) pose le cadre des actions menées et, à ce titre, doit permettre aux associations d'inscrire leurs pratiques dans la politique publique de prévention de la radicalisation.

## LE SÉMINAIRE « ADOLESCENCE ET DÉVIANCES »

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DE GESTION DES CSC  
BELENCONTRE & PHALEMPINS



Suite au colloque organisé en mars 2016 à Toulouse (cf. pages 40 et 41), l'Association de gestion des centres socioculturels Belencontre & Phalempins (AGCSCBP) a pris contact avec la FNEPE pour mettre en place une action de sensibilisation à l'engagement radical en direction des acteurs de proximité en contact quotidien avec les jeunes (médiateurs, éducateurs de rue, agents des transports publics...).

Cette initiative a donné lieu à l'organisation d'un séminaire de deux jours intitulé « Adolescence et déviances », les 23 et 24 novembre 2016 à Tourcoing. L'objectif : mieux comprendre la problématique de la radicalisation et vérifier que les plans de lutte nationaux sont adaptés à la réalité de terrain.

Le premier jour du séminaire **Daniel Marcelli**, président de la FNEPE, est intervenu sur la problématique de la quête de sens à l'adolescence et ce qu'elle implique en termes de recomposition identitaire chez le jeune. **Jean-Pierre Laffite**, magistrat et chargé de mission au Secrétariat général du CIPDR a présenté, de son côté, la politique publique mise en œuvre à l'échelle nationale pour lutter et prévenir la radicalisation.

La seconde journée s'est ouverte sur un éclairage des différents enjeux liés à la médiation sociale et, la prévention par **Antonio Furtado**, directeur adjoint de CITÉO. Puis **Sophie Élizéon**, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet des Hauts-de-France, a présenté le fonctionnement des cellules de suivi départementales, la typologie des publics et la politique locale d'accompagnement des jeunes et des familles concernés par la radicalisation.



En fin de séminaire, les participants ont initié en atelier la réalisation d'un référentiel présentant les pratiques professionnelles à développer et à diffuser en matière de prévention.

*« L'important, pour nos jeunes, c'est le vivre ensemble. Aujourd'hui, dans nos quartiers, il n'y a pas d'ouverture à l'autre puisqu'il n'y a plus d'autres. À mon époque, il y avait des Sylvie et des Carole à l'école. Ce n'est plus le cas. »*

Kamel, médiateur social

# PARENTALITÉ AU VOLANT

En 2016, la FNEPE et la Fondation d'entreprise Vinci Autoroutes pour une conduite responsable (FVA) ont coconstruit un programme d'actions sur la thématique de la parentalité au volant.



Ce partenariat fait suite à une étude inédite réalisée par IPSOS en 2015 pour la FVA sur le comportement des parents au volant et élaborée avec l'expertise du professeur Daniel Marcelli, président de la FNEPE.

## LES QUESTIONS SOULEVÉES PAR L'ÉTUDE :

- La présence d'enfants dans la voiture modifie-t-elle la conduite des parents ?
- Comment les enfants perçoivent-ils le comportement de leurs parents ?
- Quel rapport à la sécurité routière, et plus globalement à la responsabilité et au respect des règles, leur est-il transmis ?

## Ce partenariat s'est notamment traduit par :

### L'ÉLABORATION ET LA DIFFUSION DU LIVRET 1,2,3 JOUONS ! DES IDÉES POUR DES VOYAGES EN FAMILLE DÉTENDUS ET PLUS SÛRS

À l'occasion des départs en vacances estivaux, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable (FVA), deux psychomotriciens de l'Institut de formation de psychomotricité de la Pitié Salpêtrière ainsi que la FNEPE ont conçu un livret réunissant des activités et des jeux permettant de transformer les voyages en voiture en moments familiaux privilégiés et, ainsi, voyager en toute sécurité.

Ce livret, édité à plus de 100 000 exemplaires, a été distribué sur toutes les aires d'autoroutes gérées par Vinci Autoroutes et envoyé à chaque EPE.



## LA RÉALISATION D'UN REPORTAGE SUR LA FAMILLE EN VOITURE

Souhaitant approfondir les résultats de l'étude, la fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable a demandé à la FNEPE de mener deux séries d'entretiens filmés auprès de parents et d'enfants. L'une à l'Epe du Calvados et l'autre sur l'aire d'autoroute de Montélimar par l'Epe de l'Ardèche.

Les parents ont été interrogés sur 3 thématiques :			De leur côté, les enfants ont été interrogés avec des trames d'entretiens adaptées à leur âge :
Le temps partagé en voiture	La responsabilité/ la transmission	La sécurité	
Comment se passent les trajets en général avec vos enfants ?	Y a-t-il des règles que vous mettez en place avec votre (vos) enfant(s) en voiture ?	Diriez-vous que, lorsque vous avez eu des enfants, votre façon de conduire a changé ?	C'est une assez longue route, comment t'occupes-tu en voiture ?  Est-ce que parfois tu t'ennuies ou tu es fatigué ?  Que fais-tu alors ?  Est-ce que tu es toujours attaché en voiture ?  Sais-tu pourquoi ?
Comment faites-vous pour que cela se passe bien ?	Vos enfants sont-ils attentifs à votre manière de conduire ?	Quand vos enfants sont avec vous en voiture est-ce que cela change votre comportement au volant ? etc.	
À quoi s'occupent-ils en voiture ? etc.	Vous posent-ils des questions sur le code de la route ? etc.		

Ces interviews ont fait l'objet d'un travail d'analyse par une administratrice de la FNEPE, Françoise Lesieur, ayant abouti à la réalisation d'un outil vidéo projeté lors du colloque de fin d'année organisé par la FVA en partenariat avec la FNEPE.

### UN COLLOQUE LE LUNDI 7 NOVEMBRE 2016 À LA MAISON DE L'UNESCO « LA FAMILLE EN VOITURE, UN LABORATOIRE POUR L'ÉDUCATION ? »

Cette journée a permis de mettre en lumière les résultats d'une seconde étude menée auprès de 993 jeunes conducteurs de 18 à 25 ans visant à évaluer l'impact de la conduite des parents sur les comportements au volant de leurs enfants. À cette occasion, de prestigieux experts telle la philosophe **Cynthia Fleury**, ont débattu autour de deux tables rondes :

- Parentalité au volant et apprentissage des règles
- Autorité et responsabilité en voiture

## LA FAMILLE EN VOITURE, UN LABORATOIRE POUR L'ÉDUCATION ?



(\*) [http://fondation.vinci-autoroutes.com/fr/system/files/pdf/2016/11/cp\\_etude\\_parentalite\\_au\\_volant\\_fondation\\_vinci\\_autoroutes\\_-\\_ipsos\\_071120.pdf](http://fondation.vinci-autoroutes.com/fr/system/files/pdf/2016/11/cp_etude_parentalite_au_volant_fondation_vinci_autoroutes_-_ipsos_071120.pdf)

## ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

Le 12 septembre 2016, la Société française de santé publique (SFSP) inaugurerait un cycle de formation, d'échange et de construction collective intitulé « **L'accompagnement à la parentalité : comment agir dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé ?** ».



En introduction de cette première journée, Pierre Lombraill, président de la SFSP, a rappelé que ce programme s'appuie sur les travaux menés en 2014 lors d'une consultation nationale auprès d'acteurs menant des actions d'accompagnement à la parentalité. Cette consultation a abouti à la parution, en mai 2016, d'un rapport d'enquête : « **Accompagnement à la parentalité, petite enfance et santé : faites connaître vos actions !** ».



Quelle est la place faite à la parentalité dans ces recherches ? **Comment l'accompagnement à la parentalité peut-il agir sur les déterminants de santé** et, plus largement, sur la réduction des inégalités sociales de santé ? Tels étaient les thèmes abordés le 12 septembre avec les interventions de :

- **Chantal Vandoorne**, directrice de l'Appui en promotion de la santé et éducation pour la santé de l'université de Liège (APES-ULg)
- **Didier Houzel**, professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université de Caen et membre titulaire de l'Association psychanalytique de France (APF)
- **Michel Dugnat**, pédopsychiatre et psychiatre en périnatalité (AP-HM)

**Les professionnels présents (médecins libéraux, personnels de PMI, représentants d'associations de soutien à la parentalité, dont la FNEPE et l'EPE du Gard, etc.) ont participé à des ateliers.** L'objectif : faire émerger les connaissances et expériences de chacun en matière d'accompagnement à la parentalité favorisant la réduction des inégalités sociales de santé.

Ces ateliers ont mis en lumière la nécessité de réfléchir sur les postures et pratiques professionnelles. Partir des compétences des parents, être à l'écoute, adopter une attitude bienveillante, définir un périmètre de la parentalité, former les professionnels seront les enjeux de réflexion au programme des deux prochaines journées prévues en 2017 et 2018.

## LES EPE ET LA SANTÉ : QUELS LIENS, QUELLES COLLABORATIONS POSSIBLES ?

En 2011, le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), **Les inégalités sociales de santé dans l'enfance : Santé physique, santé morale, conditions de vie et développement de l'enfant**, souligne que « *le soutien à la parentalité peut avoir un impact considérable sur la santé des enfants, notamment sur le développement satisfaisant de leur personnalité* ». Ce constat pose les bases d'un rapprochement politique entre parentalité et santé.

Le 14 novembre 2016, dans le cadre de l'organisation des journées annuelles du réseau EPE, la FNEPE a invité la Société française de santé publique (SFSP), structure associative qui rassemble des associations et des professionnels de la santé publique (Société française de nutrition, Association nationale des médecins de PMI, IREPS...).

À cette occasion, Anne Laurent, chargée de mission de la SFSP, a présenté les **5 axes de l'action publique définis par la Charte d'Ottawa (1986) dans une perspective de promotion de la santé, en démontrant le rôle de la FNEPE et des EPE dans chaque axe :**

**Élaborer des politiques publiques favorables pour la santé : impact des politiques du logement, de l'éducation, des transports, de la famille sur la santé de la population :**

Les EPE ont un rôle d'influence sur les politiques éducatives et familiales aux niveaux national et local, notamment à travers leur participation aux schémas départementaux des services aux familles.

**Créer des environnements favorables : conditions de vie au travail, en milieu scolaire, dans les quartiers :**

Les EPE mettent en œuvre des dispositifs et des actions facilitant le dialogue parents-enfants, l'organisation de la vie familiale, le lien travail-famille. Elles ont un rôle d'appui sur l'exercice de la fonction parentale.

**Acquérir des ressources individuelles : développer des connaissances, être en capacité de prendre une décision, empowerment :**

Les EPE valorisent et renforcent les compétences parentales. Elles participent en outre à l'évolution des pratiques professionnelles, à travers notamment la formation et l'analyse des pratiques.

**Renforcer l'action communautaire : favoriser le partenariat, la participation des usagers-citoyens-familles :**

La FNEPE et les EPE collaborent à des projets partenariaux, elles constituent à ce titre, une interface professionnels/parents. Des partenariats sont possibles dans le cadre des contrats locaux de santé, des ateliers santé ville.

**Réorienter vers les services de santé :**

Les EPE offrent des structures et des services (consultations...) adaptés aux besoins des parents et des enfants et/ou s'interrogent sur cette adaptation.



# SENSIBILISATION

## AU DEUIL DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Pour la deuxième année consécutive, la FNEPE et son réseau ont réalisé une action de prévention dans le cadre du partenariat avec la Fondation d'entreprise OCIRP. Ainsi, les EPE de Haute-Garonne, du Var et d'Aix et Pays d'Aix ont mené une campagne de sensibilisation au processus de deuil chez l'enfant et l'adolescent auprès des personnels éducatifs.

180 professionnels issus du champ de la petite enfance (crèches) travaillant au sein de l'institution scolaire (de la maternelle au lycée), mais également dans des structures extrascolaires (centres de loisirs, centres sociaux) ont été formés par le biais de rencontres-débats.



### Différents thèmes ont été abordés lors de ces animations collectives :

- Acter le principe que chaque deuil est unique
- Comment annoncer la mort d'un proche ?
- Qu'entend-t-on par travail de deuil ?
- Les représentations de la mort chez l'enfant en fonction de l'âge
- Les spécificités du deuil chez l'enfant et l'adolescent par rapport à celui de l'adulte, les rituels...
- Comment penser collectivement l'accueil de l'enfant endeuillé et de sa famille ?

Les professionnels sensibilisés dans le cadre de cette campagne ont fait part, de manière générale, d'une réelle difficulté à aborder le sujet de la mort et du deuil. Certaines équipes étaient, à priori, peu enclines à s'intéresser à cette thématique.

Les équipes éducatives s'accordent pour dire qu'elles ne sont pas préparées et formées à repérer les effets du deuil chez l'enfant et l'adolescent, et notamment les « effets à retardement » (problème de mémorisation, de concentration, comportement inadapté...).

### Cette campagne a permis aux éducateurs rencontrés de :

- Bénéficier d'une première information sur l'accompagnement du processus de deuil des enfants et des adolescents
- Orienter les familles vers des lieux ressources sur leurs territoires pour un accompagnement au plus près des enfants et des familles
- Disposer de supports pour communiquer sur le sujet avec les enfants et les parents, une sélection d'ouvrages pour les professionnels, les parents et les enfants (en fonction des tranches d'âge) sur le thème du deuil a été également fournie à l'ensemble des professionnels)

« Quand un enfant qui a perdu un parent joue souvent à « être mort » ou se tuer, le professionnel doit-il intervenir ou le laisser jouer ? »

Sophie, auxiliaire puéricultrice en multi-accueil

### PARTENARIAT AVEC L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

À l'initiative de la rectrice et de sa conseillère technique référente Assistante sociale, une diffusion massive du livret « Face au décès d'un parent, comment accompagner l'enfant ? » (réalisé par l'EPE de Haute-Garonne en 2015) sous format électronique, accompagné d'un courriel personnalisé, a eu lieu en novembre 2016 auprès des personnels de l'Éducation nationale de l'académie.

Ce livret a été envoyé aux IA-DASEN des 8 départements concernés (Aveyron, Ariège, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Tarn et Tarn-et-Garonne). Les destinataires finaux de ce livret sont les enseignants, par le biais de leur hiérarchie.

### Pour l'académie de Toulouse, cela représente :

30 577  
enseignants  
du public  
(1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré)

5 313  
enseignants  
du privé  
(1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré)

soit un total de 506 116 élèves\* sur l'académie qui bénéficieront indirectement d'une meilleure prise en charge par l'institution scolaire lors d'une situation de deuil.

\*Données à la rentrée scolaire 2015 parues dans la publication L'académie en chiffres produit par la Direction de la prospective et de la performance – Rectorat de l'académie de Toulouse.

# LES EPE ET LES ENJEUX DE LA CULTURE NUMÉRIQUE

Comment les EPE s'emparent-elles des enjeux liés à la culture numérique? Place des écrans au sein de la famille et rôle des parents, utilisations problématiques, enjeux développementaux, sens des usages... telles ont été les problématiques abordées en novembre 2016, à l'occasion des journées annuelles du réseau.



L'objectif de ce temps de réflexion était de fournir aux EPE un étayage contextuel global à l'heure où le numérique est au cœur de politiques publiques transverses : culture, communication, éducation, sécurité intérieure, aménagement du territoire...

Pascal Minotte, psychologue, responsable de recherches sur les usages problématiques du numérique au Centre de Référence en Santé Mentale (CRéSaM) à Liège (Belgique) a construit son intervention autour de 5 axes :

- Le contexte socio-technique
- L'enfance et les écrans
- Les réseaux sociaux à l'adolescence
- Les usages excessifs des jeux vidéo
- Le cyberharcèlement

Les problématiques de jeux excessifs chez les adolescents ont particulièrement retenu l'attention des EPE. 85,7% des joueurs excessifs sont des garçons, il s'agit pour eux d'une stratégie d'évitement par la distraction. Les filles (14,3%) sont, quant à elles, à la recherche de soutien social.

### Caractéristiques dénotant l'usage excessif des jeux vidéo chez les jeunes :

#### LA SOUFFRANCE

- Un événement douloureux de la vie familiale ou personnelle
- Une souffrance psychique, un traumatisme, une psychopathologie

#### LE DÉSINVESTISSEMENT

- Absence de motivation pour les autres dimensions de la vie
- Désaffiliation sociale qui s'amorce souvent avant la pratique excessive du jeu (difficultés importantes dans la famille et/ou à l'école)

L'adolescent peut développer une interaction singulière avec le jeu vidéo. En effet, le jeu peut lui permettre d'être absent à certaines dimensions de son existence tout en continuant à se réaliser dans d'autres :

- Rencontrer son désir d'être reconnu comme compétent et utile à la communauté
- Rencontrer ses besoins relationnels et sociaux comme le besoin de contacts
- Rencontrer son besoin de contrôler, dominer les autres
- Rencontrer son désir d'aider les autres (comme on aurait aimé être soi-même aidé...)

En moyenne, un joueur excessif passe 2h 26 mn par jour en semaine sur des jeux en ligne, contre 50 mn pour les autres joueurs.

# Chemins de Parents

Des parents échangent et imaginent ensemble...



Il s'agit d'un outil original de médiation aidant les parents à parler de leur conception de l'éducation, du rapport aux enfants et aux adolescents, de la vie de famille, des réponses éducatives... Conçu comme un outil ludique d'explicitation (représentations, préjugés, expériences, faits) sur le thème de la parentalité, il peut être utilisé comme support à des débats approfondis et pertinents dans le cadre de vos animations : groupes d'échanges, de paroles, cafés des parents ou toute autre animation collective.

### Ce jeu se présente sous la forme :

d'un plateau, de quilles de couleur, d'un dé, d'un sablier et de cartes-questions ciblées sur les bébés et les enfants, sur les adolescents et des questions pêle-mêle.

### BULLETIN DE COMMANDE 2017

A retourner accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de la Fnepe) à :  
L'école des Parents, 180 bis, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Je commande le jeu « Chemins de Parents » pour un montant de 67 € (prix unitaire)

	QUANTITÉ	TARIF	TOTAL
Jeu « Chemins de Parents »	.....	67 €	..... €
Frais de port		8 € pour 1 jeu + 2 € par jeu supplémentaire**	..... €
TOTAL (frais de port inclus) =			..... €

Vos coordonnées  M<sup>me</sup>  M.

Nom.....Prénom.....

Organisme.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....

Tél.....

Mail.....

### Pour tout renseignement :

FNEPE 180 bis, rue de Grenelle - 75007 Paris  
Tél.+33(0)1.47.53.62.70 Fax +33(0)1.47.53.62.84  
Mail [secretariat@ecoledesparents.org](mailto:secretariat@ecoledesparents.org)  
Site internet : [www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org)





## CONCEPTION ET RÉALISATION

Coordination : Noémie Offret  
 Réalisation graphique : Sébastien Prieur  
 Impression : Corlet Numérique

### FNEPE



🏠 180 bis, rue de Grenelle | 75007 Paris  
 📞 Tél. : 01 47 53 62 70  
 📠 Fax : 01 47 53 62 84  
 ✉️ [contact@ecoledesparents.org](mailto:contact@ecoledesparents.org)

 [www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org)